

Enquête Mobilité douce 2017

Ministère du Développement durable et des infrastructures



Enquête Mobilité douce 2017

© TNS Février 2018

Vélo(s) disponible(s) dans les ménages privés du Luxembourg

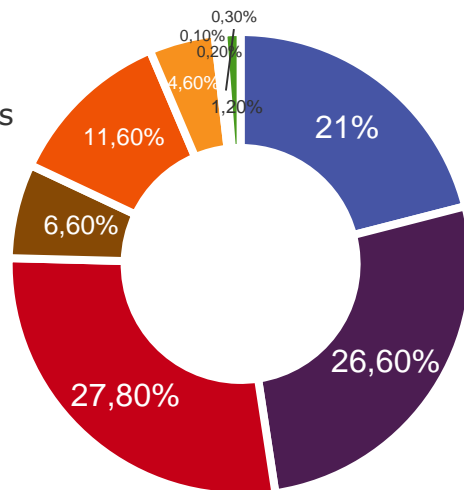
Vélo(s) disponible(s) par résident

Q1, Q2

Il y a 428.269 vélos
dans les 208.565 ménages privés

dont **283.633 vélos**
qui ont été utilisés
au cours des 12 mois derniers.

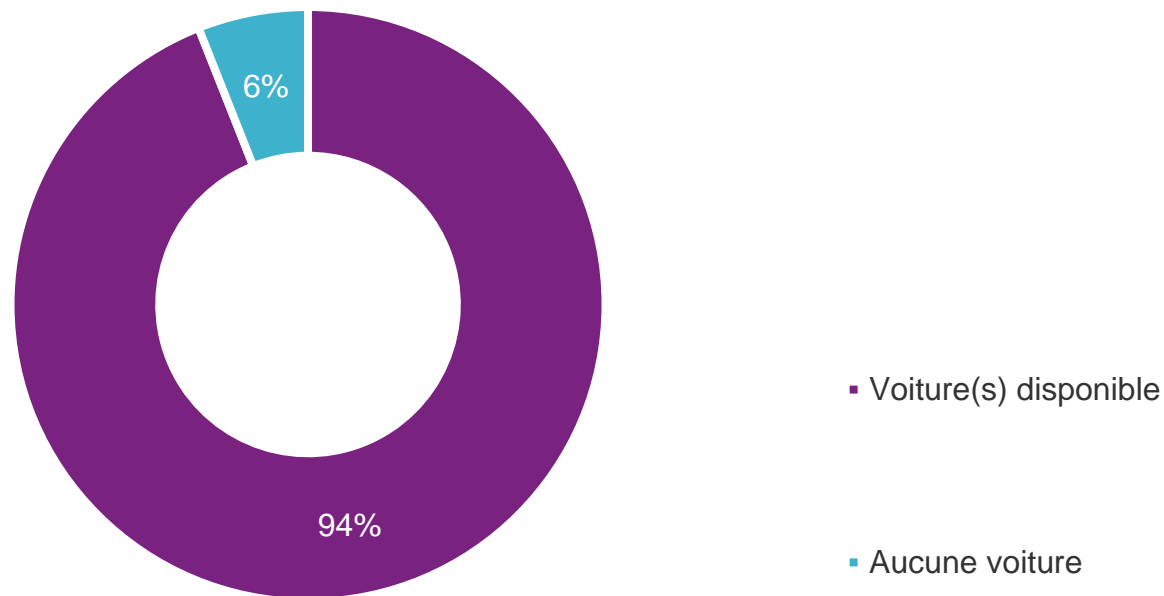
En moyenne un résident
possède **0.85 vélo**.



- Vélo pour enfant ou jeune
- Vélo normal pour adulte, vélo de ville, vélo hollandais
- VTT
- Vélo de randonnée
- Vélo de course
- Vélo électrique avec moteur limité à 25 km/h
- Vélo électrique avec moteur dépassant les 25 km/h
- Vélo cargo
- Vélo individuel sur mesure
- Autres vélos (Fixies, vélo couché,...)

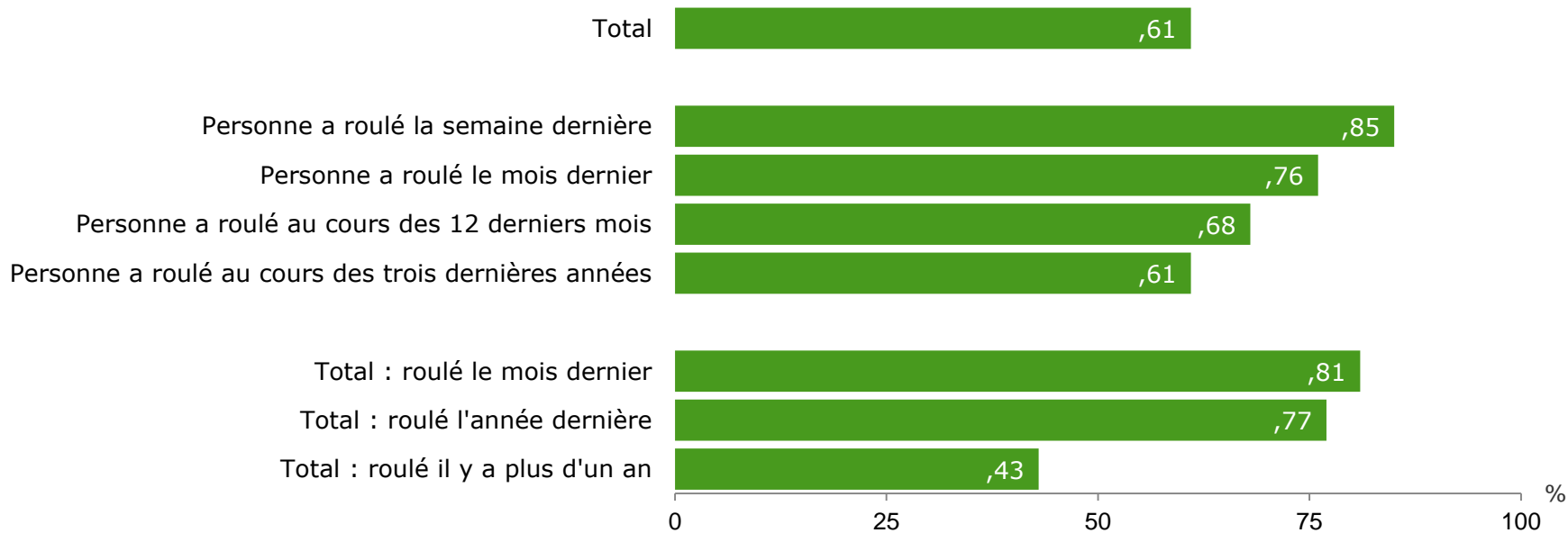
Voiture(s) disponible(s) dans les ménages privés du Luxembourg

Q1a



Envie de rouler davantage à vélo

Q31

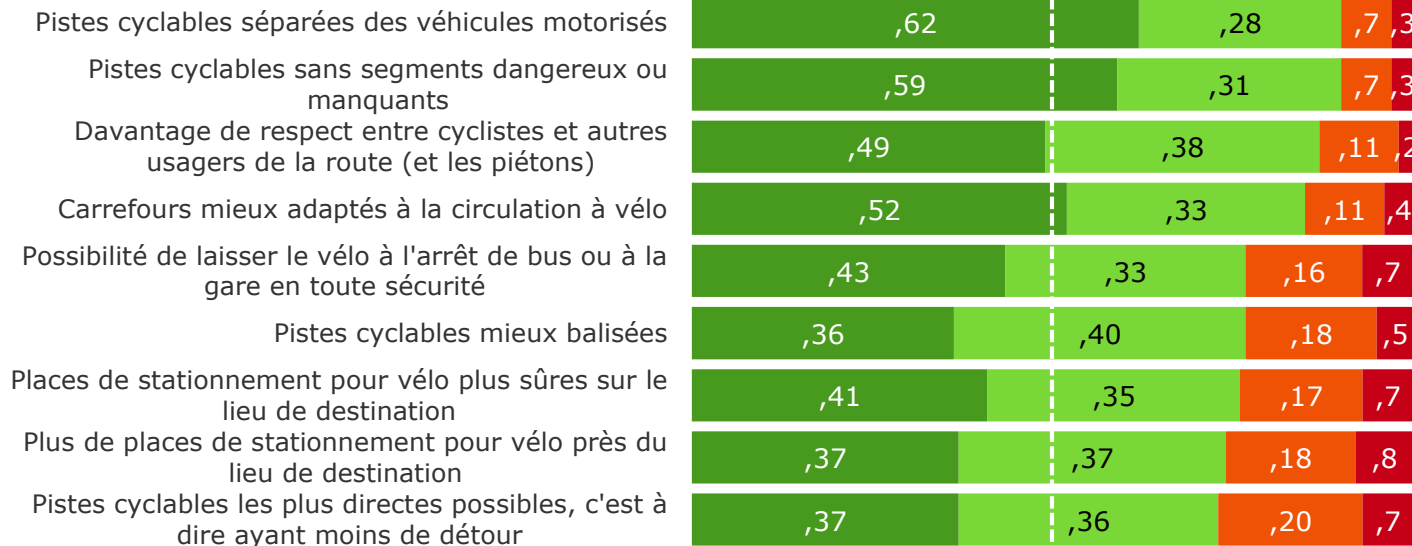
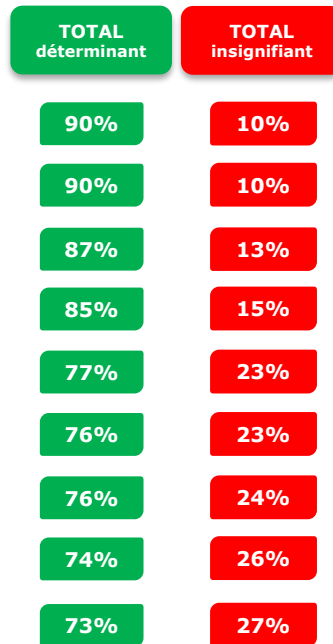


Circonstances privilégiant l'utilisation du vélo (1/2)

Base : personnes souhaitant privilégier le vélo par rapport à la voiture

Q31a.

0% 25% 50% 75% 100%



■ Condition déterminante ■ Condition plutôt déterminante ■ Condition plutôt insignifiante ■ Condition insignifiante



Enquête Mobilité douce 2017

© TNS Février 2018

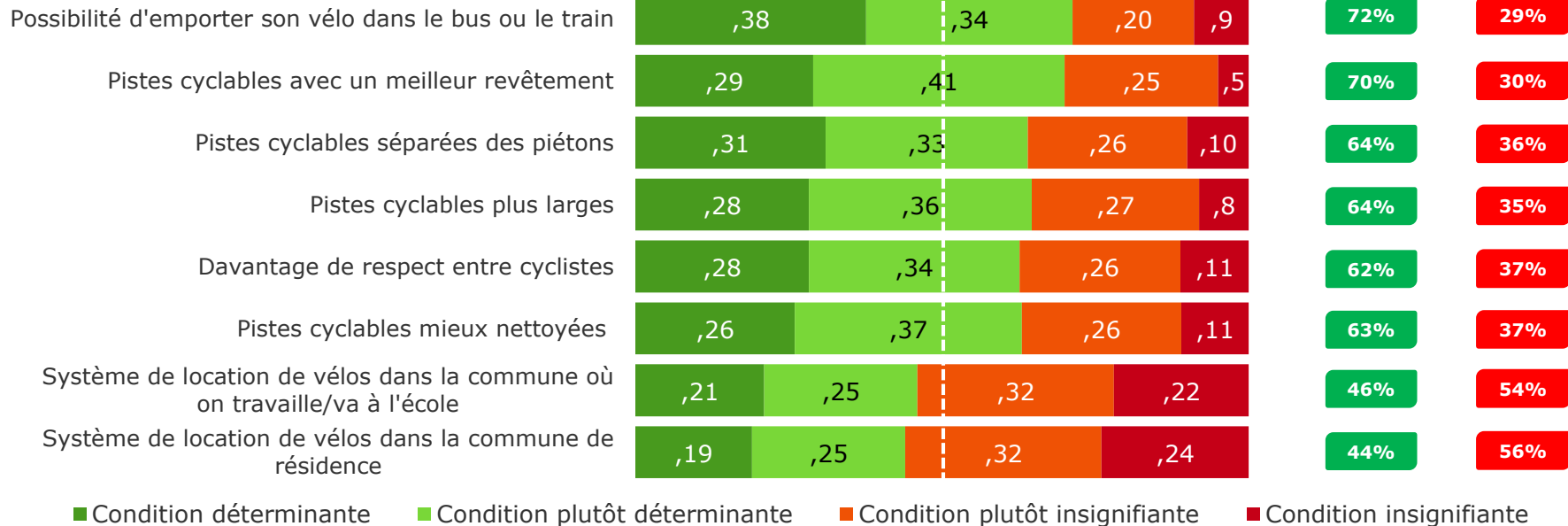
Circonstances privilégiant l'utilisation du vélo (2/2)

Base : personnes souhaitant privilégier le vélo par rapport à la voiture

Q31a.

0% 25% 50% 75% 100%

TOTAL déterminant **TOTAL insignifiant**



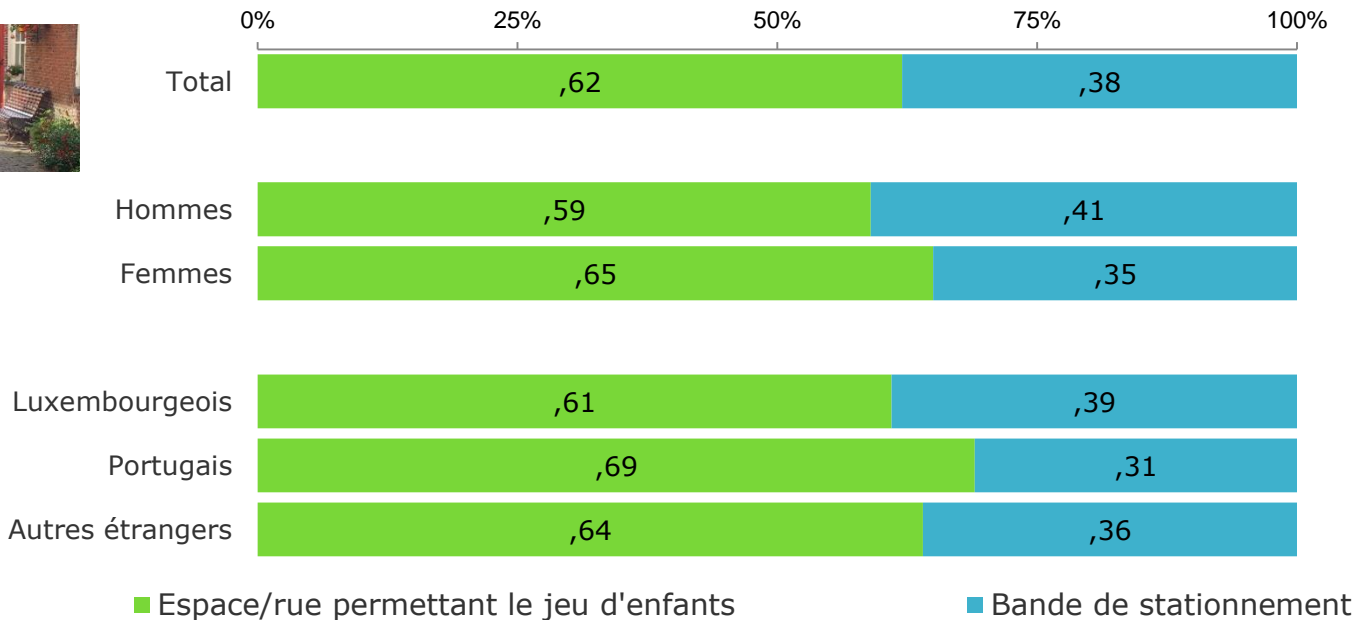
Enquête Mobilité douce 2017

© TNS Février 2018

Devant sa porte d'entrée on souhaite ...

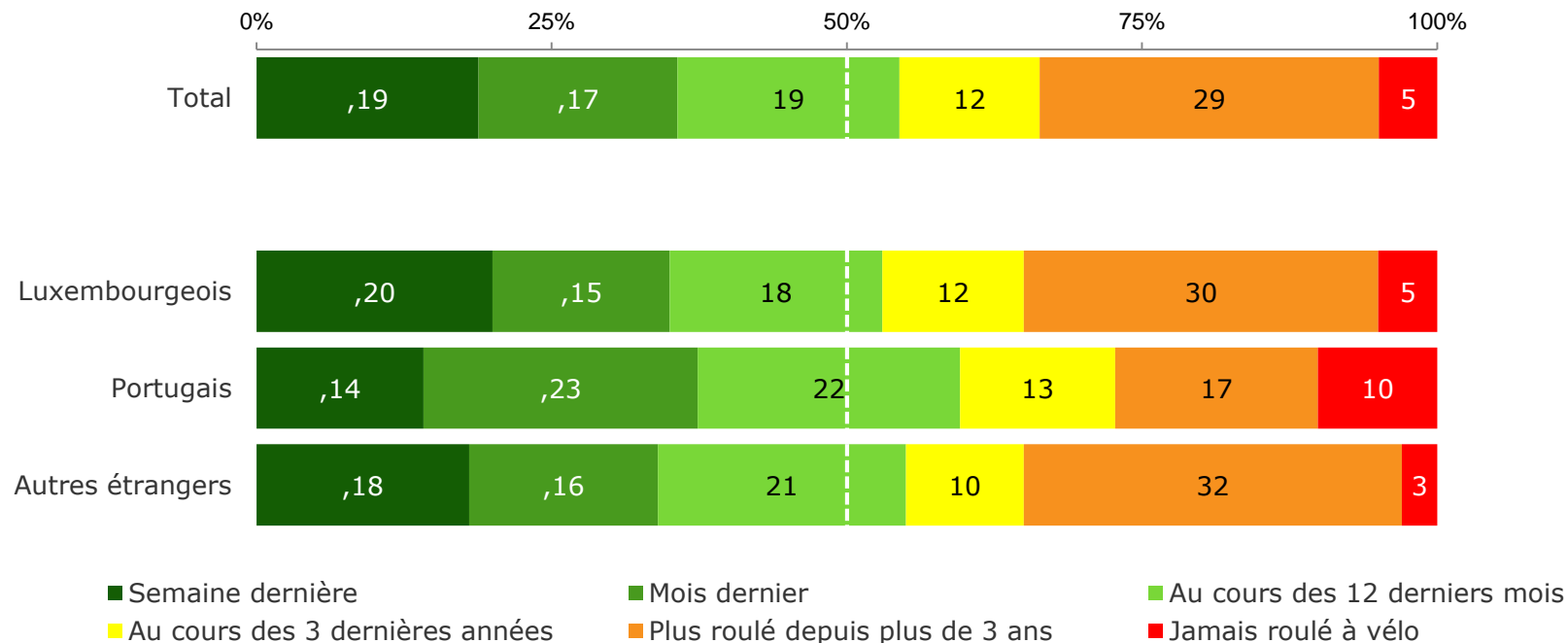
... un espace-rue permettant le jeu d'enfants, un parking public se trouvant à 100 mètres

... une bande de stationnement, un espace public permettant le jeu d'enfants se trouvant à 100 mètres Q34.



Dernière utilisation du vélo : Total des résidents et par nationalité

Q5.

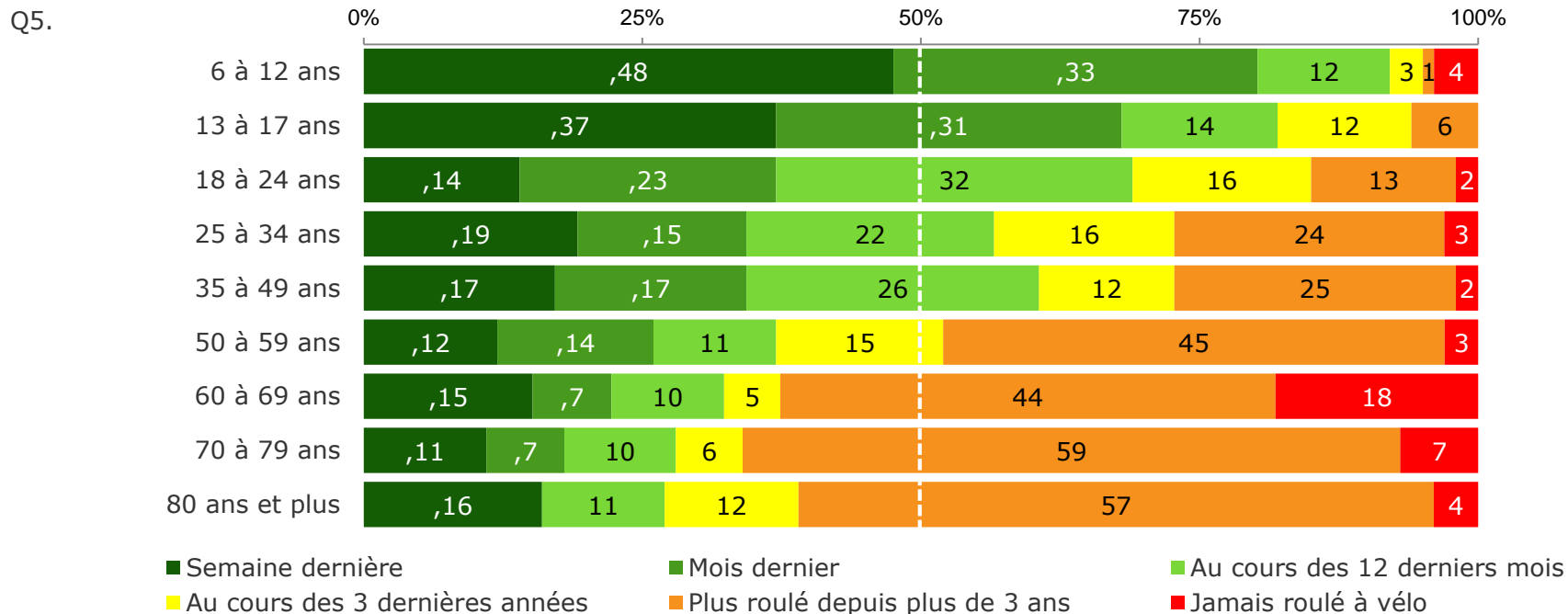


Enquête Mobilité douce 2017

TNS

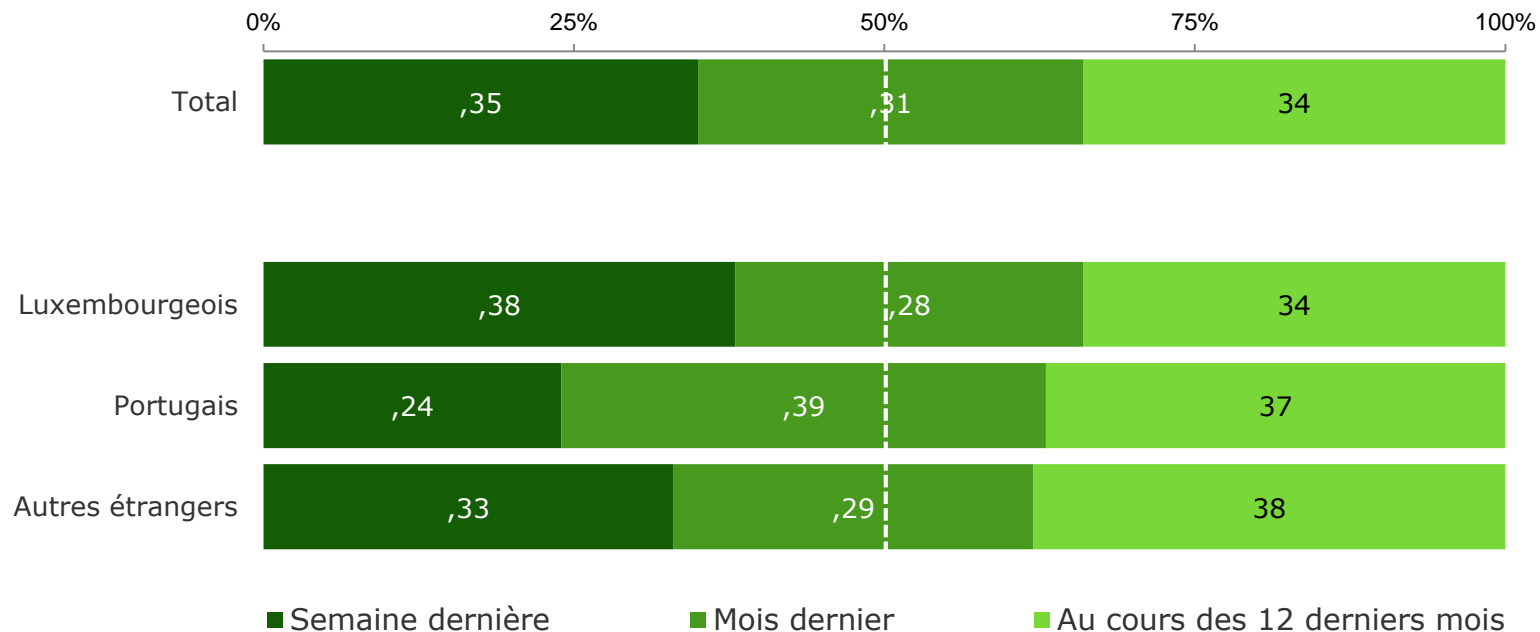
© TNS Février 2018

Dernière utilisation du vélo : Résidents par classe d'âge



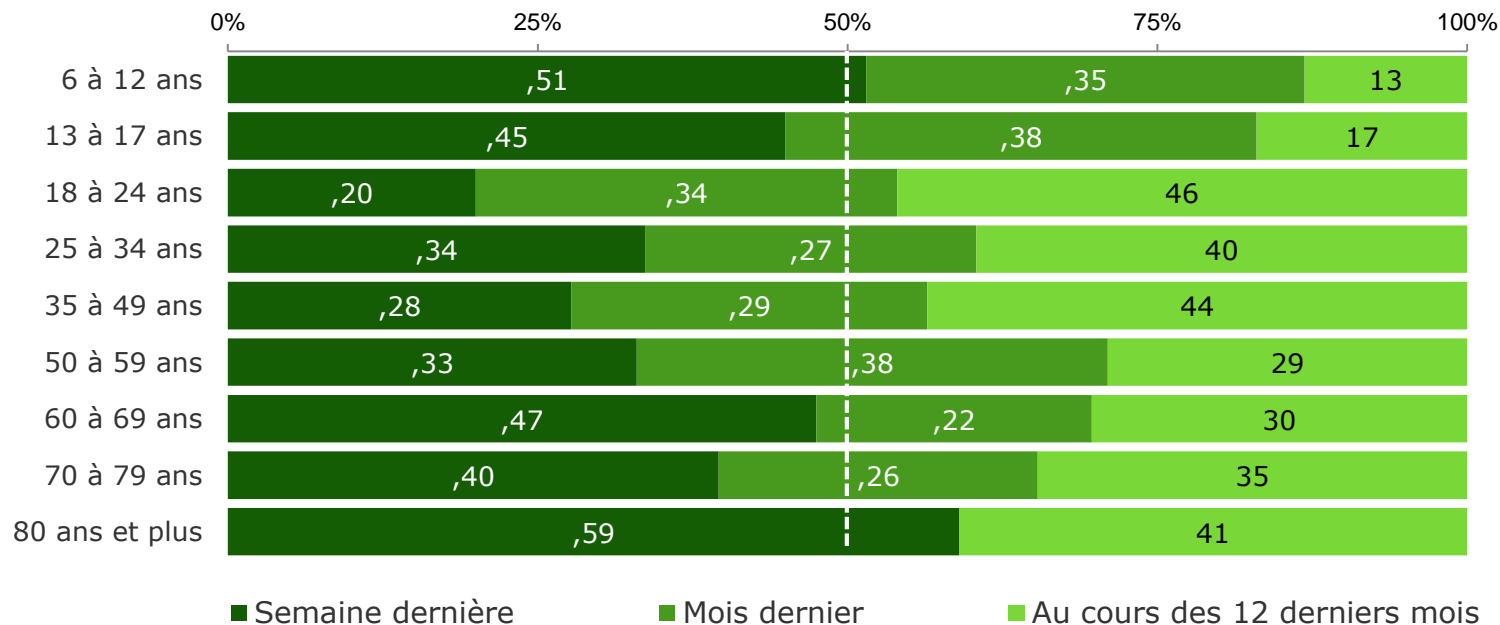
Dernière utilisation du vélo : Total des résidents et par nationalité

Base : cyclistes (ayant utilisé vélo au cours des 12 derniers mois)
Q5.



Dernière utilisation du vélo : Résidents par classe d'âge

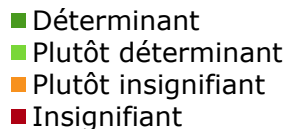
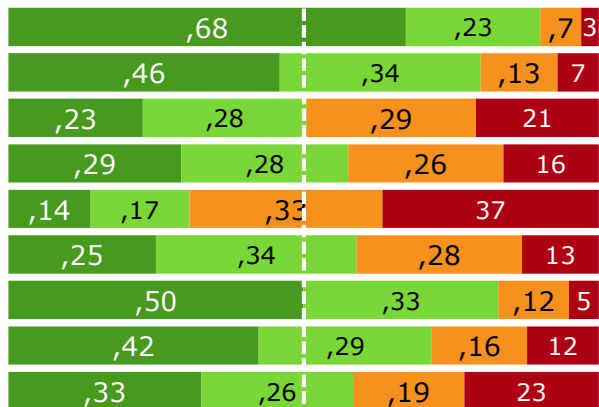
Base : cyclistes (ayant utilisé vélo au cours des 12 derniers mois)
Q5.



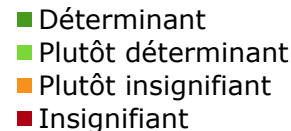
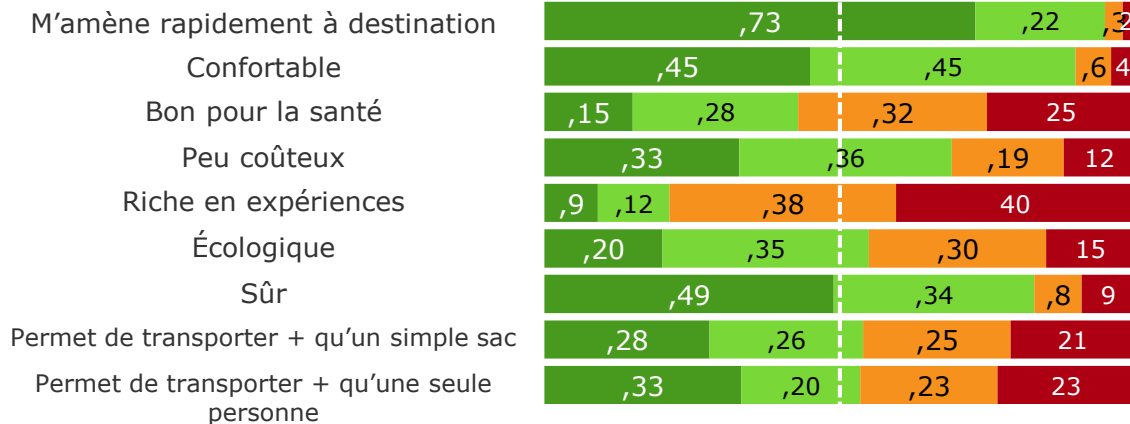
Evaluation des aspects influençant le **choix** du **moyen de transport** vers le lieu de travail ou vers l'école

Q12.

Résidents %



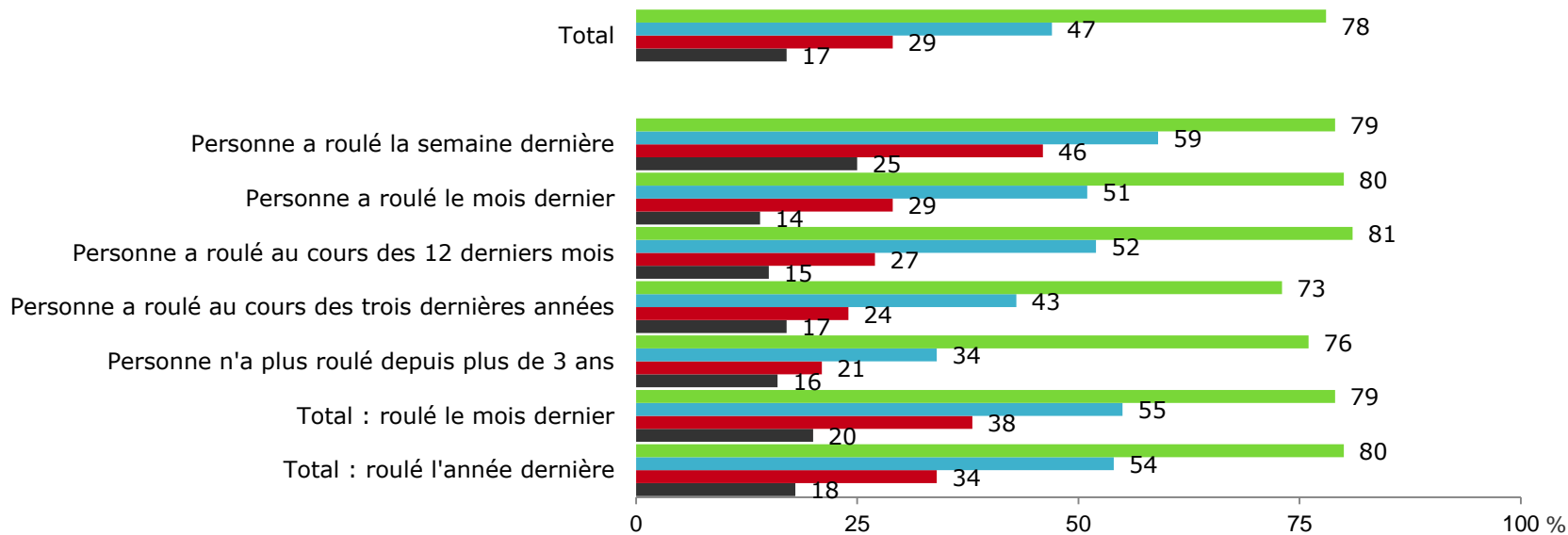
Travailleurs frontaliers %



Enquête Mobilité douce 2017

Utilisation infrastructure cyclable

Base : Cyclistes
Q31



■ Chemin à l'écart du trafic motorisé avec des traversées sécurisées du trafic motorisé

■ Dans les zones 30, le vélo roule en trafic mixte avec le trafic motorisé. Dès que la vitesse autorisée dépasse les 30km/h, un marquage au sol réserve une voie aux seuls cyclistes

■ Routes et voies de bus avec une vitesse maximale autorisée de 50 km/h sans espace réservé aux cyclistes

■ Routes portant beaucoup de trafic, y inclus des camions, avec une vitesse maximale autorisée de 50km/h ou plus, sans espace réservé aux cyclistes

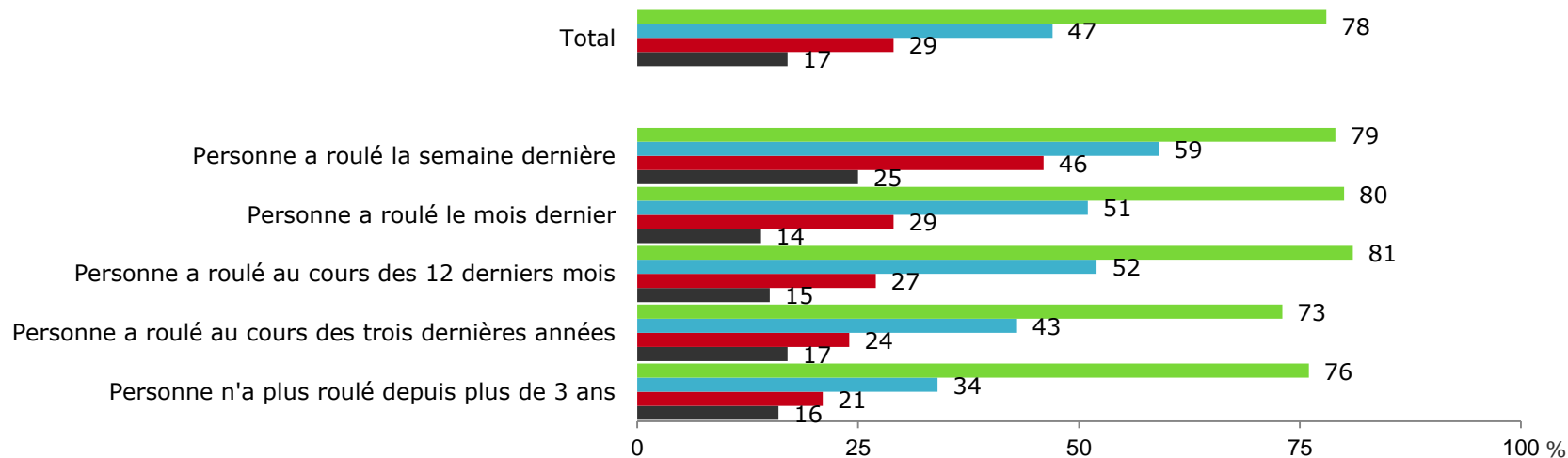


Enquête Mobilité douce 2017

© TNS Février 2018

Utilisation infrastructure cyclable

Base : Cyclistes
Q31



■ Chemin à l'écart du trafic motorisé avec des traversées sécurisées du trafic motorisé

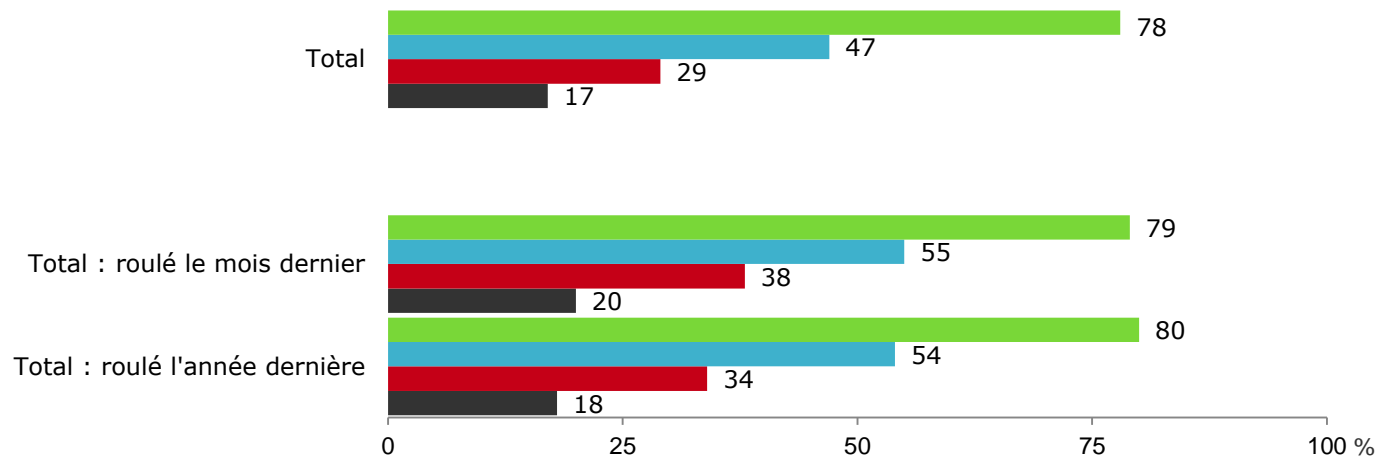
■ Dans les zones 30, le vélo roule en trafic mixte avec le trafic motorisé. Dès que la vitesse autorisée dépasse les 30km/h, un marquage au sol réserve une voie aux seuls cyclistes

■ Routes et voies de bus avec une vitesse maximale autorisée de 50 km/h sans espace réservé aux cyclistes

■ Routes portant beaucoup de trafic, y inclus des camions, avec une vitesse maximale autorisée de 50km/h ou plus, sans espace réservé aux cyclistes

Utilisation infrastructure cyclable

Base : Cyclistes
Q31



■ Chemin à l'écart du trafic motorisé avec des traversées sécurisées du trafic motorisé

■ Dans les zones 30, le vélo roule en trafic mixte avec le trafic motorisé. Dès que la vitesse autorisée dépasse les 30km/h, un marquage au sol réserve une voie aux seuls cyclistes

■ Routes et voies de bus avec une vitesse maximale autorisée de 50 km/h sans espace réservé aux cyclistes

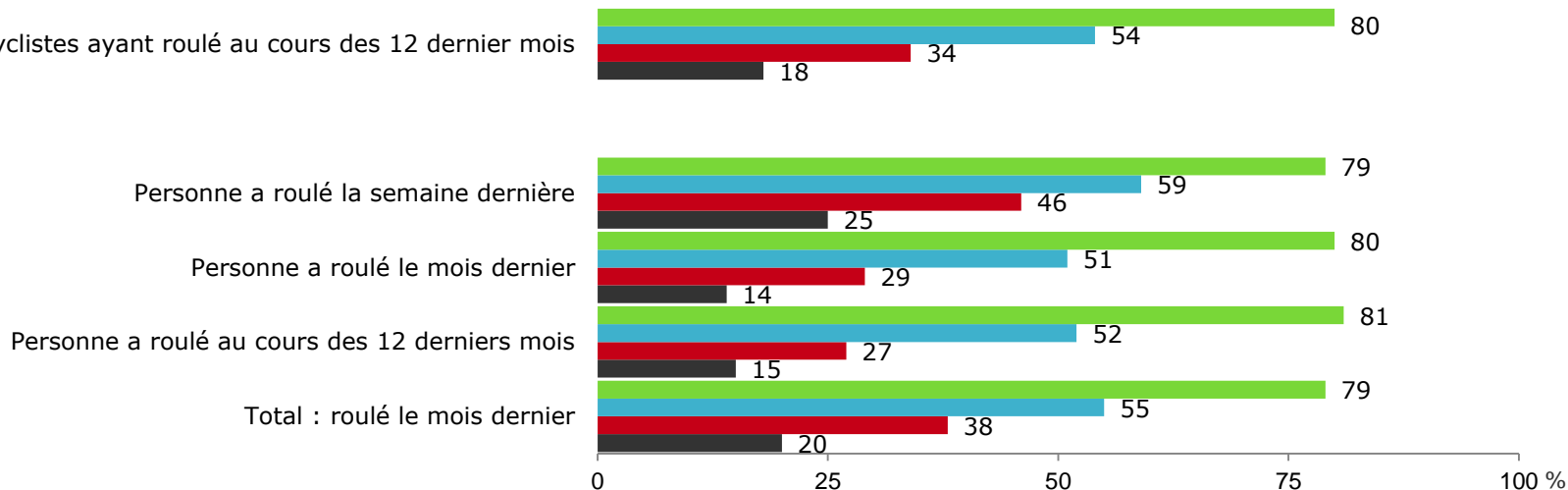
■ Routes portant beaucoup de trafic, y inclus des camions, avec une vitesse maximale autorisée de 50km/h ou plus, sans espace réservé aux cyclistes

Utilisation infrastructure cyclable

Base : Cyclistes ayant roulé le vélo au cours des 12 derniers mois

Q31

Total: Cyclistes ayant roulé au cours des 12 dernier mois



■ Chemin à l'écart du trafic motorisé avec des traversées sécurisées du trafic motorisé

■ Dans les zones 30, le vélo roule en trafic mixte avec le trafic motorisé. Dès que la vitesse autorisée dépasse les 30km/h, un marquage au sol réserve une voie aux seuls cyclistes

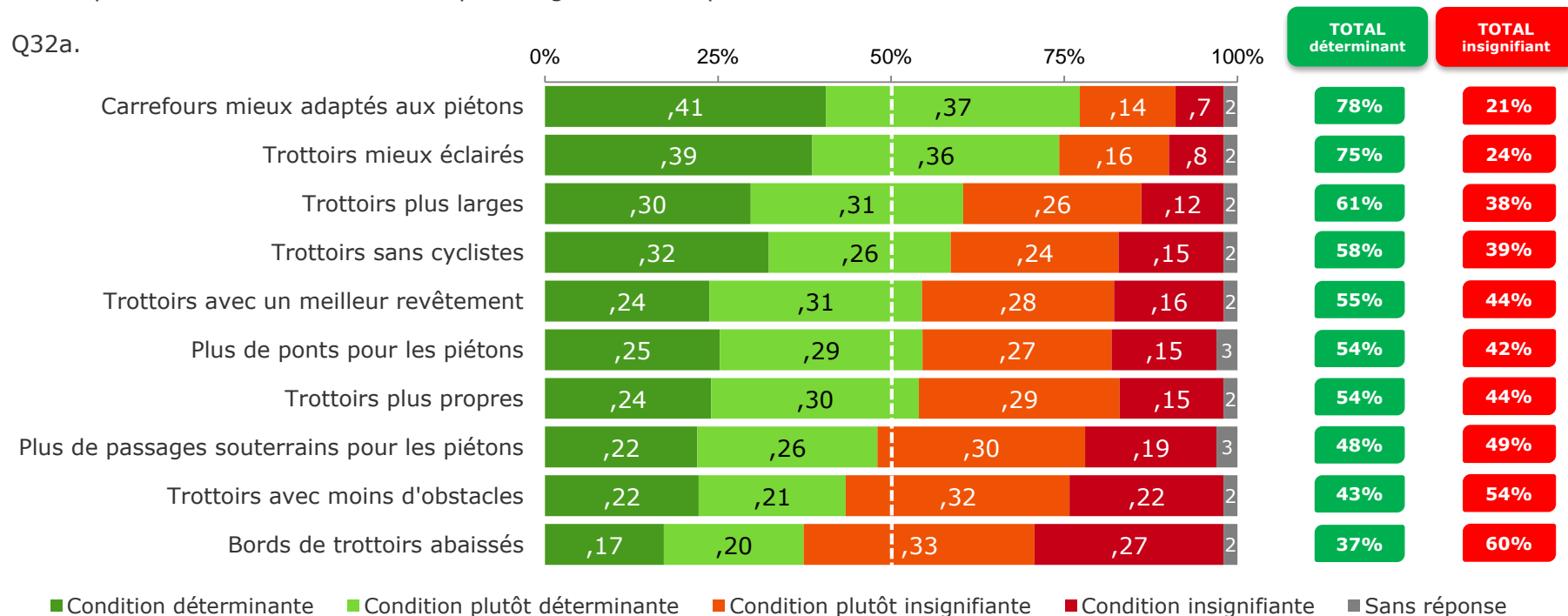
■ Routes et voies de bus avec une vitesse maximale autorisée de 50 km/h sans espace réservé aux cyclistes

■ Routes portant beaucoup de trafic, y inclus des camions, avec une vitesse maximale autorisée de 50km/h ou plus, sans espace réservé aux cyclistes

Aspects faisant progresser la marche à pieds au quotidien

Base : personnes souhaitant marcher plus longuement au quotidien

Q32a.



Enquête Mobilité douce 2017

© TNS Février 2018